



Royale Fédération
Colombophile Belge

Koninklijke Belgische
Duivenliefhebbersbond

CAGN/nv

Dossier behandeld door
traité par

Halle, le 15 février 2016.

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

CONVOCATION A LA PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2016

Le Conseil d'Administration et de Gestion National porte à votre connaissance que la première **Assemblée Générale Statutaire**, prescrite par l'article 23 des Statuts, aura lieu le **mercredi 24.02.2016 à 14h00**, dans le bâtiment administratif RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

ORDRE DU JOUR DEFINITIF

1. Modifications aux STATUTS

Article 21 §2 et §3 (Proposition des EP flamandes)

Le total des mandataires nationaux est fixé sur base d'un mandat pour **1500** affiliés par EP/EPR plus un élu par tranche de 1000 affiliés supplémentaires au sein de cette EP/EPR.

Les EP, dont le nombre d'affiliés est supérieur à **1500** mais qui n'atteignent pas **2500**, recevront également un élu supplémentaire.

Article 25 §5 (Proposition des EP flamandes)

La durée de tous les mandats ou fonctions est de 6 ans. **Si la RFCB se voit confier l'organisation d'une Olympiade, le mandat des mandataires en fonction se verra prolongé de de deux ans.**
Tous seront sortants ...

Pour le Conseil d'Administration et de Gestion National,
LE PRESIDENT NATIONAL,

Stefaan VAN BOCKSTAELE.



v.z.w. KBDB

Vereniging zonder winstongmerk. Aangenomen door de FOD van Financiën en Volksgezondheid.
Association sans but lucratif. Agréée par les SPF des Finances et de la Santé Publique.
Ondernemingsnummer - Numéro d'entreprise 0407138001.

RFCB a.s.b.l.



Gaasbeeksesteenweg 52-54 II Halle

Tel: 02 537 62 11 • Fax: 02 538 57 21

KBC BE79 4338 2420 0133
www.kbdb.be - nationaal@kbdb.be

BIC KREDBEBB
www.rfcb.be - nationale@rfcb.be